

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du VENDREDI 12 AVRIL à 20 H 30

L'an deux mille dix neuf, le vendredi douze avril à 20h30

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GAUDRIAULT Damien.

Présents : Mr Damien GAUDRIAULT, Mme Angéline CLADIERE, Mme Marielle COMTE Mme Andrée MOTTA, MM Christian HOSTIER, Richard CAVELIER, René LEYHAROUX, Mr Grégory GAWLAS

Absents excusés : Mr Jean-Louis THINQUE, Mme Bernadette HOSPITAL pouvoir à René LEYHAROUX

Absent : Mr Roland LACORRE-MELON

Secrétaire de séance : Mme Angéline CLADIERE

1 Approbation du budget assainissement 2019

Monsieur le maire présente à son Conseil municipal le Budget assainissement 2019

Fonctionnement

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 750.56	16 750.56
002 résultat de fonctionnement reporté		
Total de la section de fonctionnement	16 750.56	16 750.56

Investissement

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le 1068)	8693.32	18 520.75
001 résultat d'investissement reporté	9 827.43	
Total de la section d'investissement	18 520.75	18 520.75
Total du budget	35 271.31	35 271.31

Le Conseil municipal délibère et approuve le Budget assainissement 2019

2 Approbation du budget commune 2019

Monsieur le maire présente à son Conseil municipal le Budget commune 2019

Fonctionnement

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	188 824.10	164 052.00
002 résultat de fonctionnement reporté		24 772.10
Total de la section de fonctionnement	188 824.10	188 824.10

Investissement

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le 1068)	84 413.00	100 562.26
001 résultat d'investissement reporté	16 149.26	
Total de la section d'investissement	100 562.26	100 562.26

Total du budget	289 386.36	289 386.36
-----------------	------------	------------

Le Conseil municipal délibère et approuve le Budget commune 2019

3 Vote des 3 taxes

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les différents taux de contributions directes à savoir :

Taxe d'habitation : 8.24

Taxe foncière bâti : 8.07

Taxe foncière non bâti : 72.63

Il propose à l'assemblée d'augmenter les différentes taxes

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux de contributions directes comme suit :

Taxe d'habitation : augmentation de 5% soit un taux de 8.65

Taxe foncière bâti : augmentation de 2% soit un taux de 8.23

Taxe foncière non bâti : augmentation de 2% soit un taux de 74.08

4 Augmentation du temps de travail de la secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire expose que Madame COSTES Létitia, Adjoint administratif territorial, secrétaire de Mairie à 9/35ème doit augmenter son temps de travail de 4 heures par semaine.

Après en avoir délibéré la Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'augmentation de travail de Madame COSTES Létitia.

Celle-ci est désormais à 13/35^{ème}, à compter du 01 mai 2019.

5 Subventions aux associations 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il y aurait lieu de voter les subventions 2019 pour les associations.

Après en avoir délibéré (7 pour et 2 contres), le Conseil municipal vote les subventions comme suit :

-	Anciens combattants :	125.00 euros
-	Association « Le Houx » :	250.00 euros
-	Association « La Tirelire » :	125.00 euros
-	Coopérative scolaire :	250.00 euros
-	Société de chasse :	125.00 euros
-	Les amis de Ribeyre :	125.00 euros

La séance est levée à 22h30